

# Guide *des études*

2025 - 2026



## MASTER

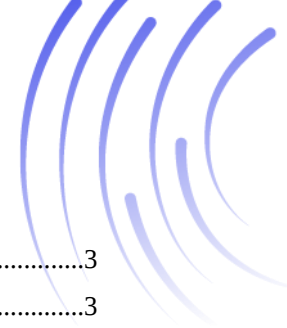
*Mention*

SCIENCES DU LANGAGE

*Parcours*

INTERPRÉTARIAT LANGUE DES  
SIGNES FRANÇAISE/FRANÇAIS





## Table des matières

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| La Faculté des Humanités .....                                                 | 3  |
| Mot de la Doyenne.....                                                         | 3  |
| La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres .....        | 4  |
| Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle ..... | 5  |
| Les bibliothèques .....                                                        | 29 |
| Bibliothèque Michelet.....                                                     | 29 |
| Ouverture et services.....                                                     | 29 |
| Web et réseaux sociaux .....                                                   | 29 |
| Présentation de la bibliothèque .....                                          | 29 |
| Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA) .....                           | 31 |
| Ouverture et services.....                                                     | 31 |
| Web et réseaux sociaux .....                                                   | 31 |
| Présentation de la bibliothèque .....                                          | 31 |
| Bibliothèque Humanités.....                                                    | 32 |
| Ouverture et services.....                                                     | 32 |
| Web et réseaux sociaux .....                                                   | 32 |
| Présentation de la bibliothèque .....                                          | 32 |
| Construisez votre parcours de formation.....                                   | 33 |
| Les services numériques incontournables .....                                  | 35 |
| CLIL : Centre de langues de l'Université de Lille .....                        | 37 |
| La maison de la médiation : informer et prévenir .....                         | 42 |



# La Faculté des Humanités

## *Mot de la Doyenne*

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie Aubert-Baillet  
Doyenne de la Faculté des Humanités

## *La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres*

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe [sept départements](#), associe [cinq laboratoires de recherche](#) et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par une doyenne et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

- [7 000](#) étudiant·es
- Près de [270](#) enseignant·es et enseignant·es-chercheur·euses
- Près de [500](#) chargé·es de cours
- Plus de [200 000](#) monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté :

- La Doyenne : Sophie Aubert-Baillet
- Les vice-doyens :
  - Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),
  - Claudio Majolino (Recherche et documentation),
  - Dominic Moreau (Relations internationales),
  - Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)
- La directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain
- La directrice adjointe des services d'appui de la Faculté : Audrey Choquet

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : [humanites.univ-lille.fr](https://humanites.univ-lille.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté-des-Humanités)



## *Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle*

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle.

<https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle>

Pour rejoindre **le cours Moodle** dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : **msru5j**

Vous y trouverez également des contenus pédagogiques pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous accueillons au bureau A3.336 (bâtiment A, 3<sup>ème</sup> étage, à côté de l'escalier vert) pour vous guider dans vos démarches : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

### **Contacts**

#### **Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie**

Suzanne Klimsza

Mail : [suzanne.klimsza@univ-lille.fr](mailto:suzanne.klimsza@univ-lille.fr)

Tel : 03 62 26 95 00

#### **Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage**

Lisa Haouat

Mail : [lisa.haouat@univ-lille.fr](mailto:lisa.haouat@univ-lille.fr)

Tel : 03 62 26 97 41



### Dates importantes (présence obligatoire)

Réunions de rentrée :

**M1** : mardi 16 septembre, 16h, salle B1 414

**M2** : mardi 16 septembre, 17h30, salle B1 414

Début des cours:

**M1** : mercredi 18 septembre 13h

**M2** : lundi 15 septembre à 15h

Le parcours « Interprétariat Langue des signes française ↔ français » de la mention Sciences de langage de master forme des interprètes capables de restituer de façon fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un texte ou d'un discours du français vers la LSF et réciproquement dans toute situation susceptible de se présenter dans l'exercice de la profession : interprétation dite de liaison, interprétation de réunion, interprétation de conférence, interprétation téléphonique, visio-interprétation, traduction écrite. Les champs d'intervention relèvent de toutes les sphères personnelles, éducatives ou professionnelles pouvant nécessiter le recours à un interprète : interprétation de manifestations scientifiques ou culturelles, interprétation au tribunal et dans les procédures judiciaires, interprétation en milieu médical, scolaire ou universitaire, interprétation en milieu professionnel, dans les relations avec les administrations, etc.

Les diplômé·e·s du master exercent en tant qu'interprètes LSF/français dans toute structure, publique ou privée, embauchant ce type de professionnels. Ils peuvent aussi exercer en libéral.

Ce parcours s'adresse aux étudiant·e·s ayant déjà une connaissance avancée de la langue des signes française (LSF) et une bonne sensibilisation à la question sourde. Il constitue une suite naturelle au parcours LSF de la licence Sciences du langage de l'Université de Lille, mais peut aussi être intégré, en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), par des étudiant·e·s issu·e·s d'autres universités ou par des personnes en reprise d'études.

Les compétences visées à l'issue du master sont de trois types :

#### Compétences linguistiques

- Avoir une maîtrise parfaite de la LSF (au moins niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en compréhension et en expression) et du français, dans ses modalités orale et écrite
- Savoir mener une étude réflexive sur la LSF et sur le français
- Avoir une bonne maîtrise d'une langue vocale autre que le français
- Être capable de restituer de façon fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un discours du français vers la LSF et réciproquement, en interprétation simultanée
- Être capable de traduire un texte écrit du français vers la LSF et de la LSF-vidéo vers le français

#### Compétences culturelles

- Avoir une très bonne connaissance de la question sourde, dans ses dimensions sociologique, culturelle et historique
- Être capable de dépasser les représentations et discours polémiques sur la question sourde, de quelque nature qu'ils soient

#### Compétences professionnelles

- Connaître le code déontologique de l'interprète français/LSF et savoir l'appliquer dans l'exercice de la profession
- Être capable de réunir rapidement et efficacement de la documentation sur un thème imposé
- Connaître les structures et services qui emploient des interprètes français/LSF et l'environnement de travail de l'interprète en France

- Être capable de mener une réflexion de fond sur une question en rapport avec le métier d'interprète et restituer cette réflexion sous la forme d'un écrit long respectant les codes de la recherche universitaire

Pour plus d'informations sur le contenu pédagogique de la formation, merci de contacter les **responsables pédagogiques du parcours Interprétariat LSF ↔ français** :

**Georgette DAL**

Professeure de sciences du langage

UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage

Tél. : 03.20.41.68.87

Courriel : [georgette.dal@univ-lille.fr](mailto:georgette.dal@univ-lille.fr)

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

ou

**Annie RISLER**

Maître de conférences en sciences du langage

UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage

Tél. : 03.20.41.68.87

Courriel : [annie.risler@univ-lille.fr](mailto:annie.risler@univ-lille.fr)

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

Pour les questions administratives portant sur le master, merci de contacter la secrétaire du département Sciences du Langage en charge du master :

Cassandra Gillard

Tel. : 03.62.26.97.51

Courriel : [cassandra.gillard@univ-lille.fr](mailto:cassandra.gillard@univ-lille.fr)

Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B0 656

Pour toute question relative à la reprise d'études et l'obtention du diplôme par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), merci de consulter la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA).  
<https://formationpro.univ-lille.fr/accompagnement/validation-dacquis>

Vous trouverez également sur la page du master des informations régulièrement actualisées sur la formation.

### **Informations pratiques et pédagogiques**

**Pour les nouveaux inscrits à Lille :**

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).

Vous devez faire une 1<sup>ère</sup> connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte ([prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr))  
à la plateforme moodle

Aux actualités de l'université

À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

### **À qui s'adresser ?**

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat.

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser à la responsable du master, Mme Annie Risler ([annie.risler@univ-lille.fr](mailto:annie.risler@univ-lille.fr)).

- Vous pouvez également vous adresser au SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions plus générales.

**Le secrétariat** est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le cours moodle « secrétariat master SDL » pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

## 1. Conditions d'admission et modalités de candidature

Dépôt des candidatures :

**La candidature au M1 se fait sur la plate-forme monmaster.fr, qui regroupe toutes les demandes d'accès en master 1 au plan national. Le dépôt des candidatures a lieu au printemps de l'année qui précède l'année universitaire concernée, lors d'une phase identique à tous les masters.**

**La candidature au M2 se fait par l'intermédiaire de la plateforme e-candidat, de l'université de Lille, ouverte au printemps de l'année qui précède l'année universitaire concernée.**

**Les étudiant·e·s ayant obtenu leur M1 Interprétariat LSF/français à l'Université de Lille à partir de l'année universitaire 2017-2018 sont admis·e·s de droit en M2 de ce même parcours. Il n'est donc pas nécessaire de déposer de dossier.**

Attendus et modalités d'examen des candidatures

### MASTER 1

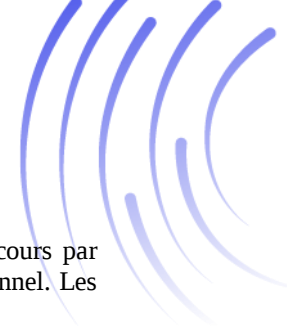
- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF au moins B2 en cours du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), correspondant au niveau « utilisateur indépendant ». À ce niveau, vous êtes capable de suivre les actualités directement en LSF, de comprendre des conférences, des discours assez longs, des émissions télévisuelles. Vous êtes également en mesure de suivre une argumentation complexe, si le sujet vous est relativement familier, de vous exprimer directement en LSF de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à vos centres d'intérêt avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un signeur natif ne comportera de tension ni pour vous ni pour lui, de développer un point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et inconvénients de différentes possibilités. Vous êtes également à l'aise avec les traits relatifs à la LSF en termes de marqueurs de relations sociales, de règles de politesse et d'expressions typiques.
- 2) Pouvoir justifier d'une bonne connaissance de la question sourde : connaissance théorique et/ou pratique par une implication dans le secteur associatif, par exemple.
- 3) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 4) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 5) Avoir une très bonne culture générale.

### MASTER 2

- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF B2 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, correspondant au niveau « utilisateur indépendant », avec un début d'acquisition de compétences de niveau C1 : en plus des compétences de niveau B2 (cf. M1 supra), vous vous exprimez de façon fluide et votre LSF est assurée.
- 2) Pouvoir justifier d'une très bonne connaissance de la question sourde : en plus d'une connaissance théorique, une connaissance pratique par une implication suivie dans le milieu associatif ou par une activité professionnelle en lien avec la question sourde est souhaitée.
- 3) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 4) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 5) Avoir une très bonne culture générale.

L'admission (en M1 et, pour les candidat·e·s qui n'ont pas obtenu le M1 de la formation à l'Université de Lille), se fait en deux temps : examen des dossiers de candidature ; pour les personnes retenues à l'issue de cet examen, auditions, destinées à évaluer votre motivation, votre connaissance et implication dans le monde Sourd, votre projet professionnel, votre maîtrise des deux langues de travail (LSF et français) ainsi que votre aptitude à l'interprétariat.

*Avant de déposer votre candidature (en M1 ou en M2), un contact préalable par courriel ([georgette.dal@univ-lille.fr](mailto:georgette.dal@univ-lille.fr) ou [annie.risler@univ-lille.fr](mailto:annie.risler@univ-lille.fr)) est fortement conseillé.*



## 2. Présentation synthétique de la formation

La formation se déroule sur deux années universitaires, elle comporte de dix à douze semaines de cours par semestre, à raison de 15 à 20h de cours par semaine, à compléter par une forte charge de travail personnel. Les cours sont dispensés en français ou en LSF, selon les disciplines enseignées et les intervenant·e·s.

Les enseignements sont organisés sous forme de blocs de connaissances et de compétences (BCC), qui permettent au fil des quatre semestres du master d'acquérir et de maîtriser les savoirs, savoir-faire et savoir-être requis par l'exercice du métier d'interprète LSF/français. Chaque BCC est composé d'une ou plusieurs unités d'enseignement (UE).

### **BCC 1 : SAVOIR ÉLABORER DES ANALYSES ET DES DESCRIPTIONS LINGUISTIQUES**

Ce bloc comporte des séminaires de linguistique portant sur la langue des signes ainsi que sur le français et d'autres langues vocales, au niveau morphologique, syntaxique et discursif, dans une approche descriptive ou comparatiste (semestres 1, 2 et 3).

### **BCC 2 : ACQUÉRIR UNE MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL EN LINGUISTIQUE** (semestre 1)

### **BCC 3 : EMPLOYER UNE LANGUE ÉTRANGÈRE À DES FINS PROFESSIONNELLES**

La langue vivante est l'anglais. L'objectif visé est la réussite au CLES B2 en fin de master, et l'autonomie dans la lecture d'articles et de documents rédigés en anglais : articles pour la recherche ou préparations professionnelles.

### **BCC 4 : MAÎTRISER LA LSF ET EN CONNAÎTRE LES USAGES**

Partant du niveau minimal B2 en cours attendu à l'entrée en première année de master, les enseignements visent à perfectionner et rendre plus spontanée la pratique de la langue des signes, dans tous les domaines d'usage, au travers des cours pratiques, des conférences, des créations personnelles ou de groupes, des contacts avec un nombre accru de locuteurs sourds. Sur l'ensemble du master, ce bloc comporte des cours de langue des signes (expression, compréhension, interaction, thème et version), une approche en langue de spécialité propre à différents domaines (sciences, médecine, justice, histoire...), une étude théorique et pratique des usages esthétiques des langues signées et l'organisation de cycles de conférences.

### **BCC 5 : ACQUÉRIR LES PRÉALABLES À L'INTERPRÉTATION**

Ce bloc comporte les éléments suivants : approches théoriques de la traduction et de l'interprétation, pratique de l'interprétation consécutive, de la prise en notes, de la reformulation, de l'écriture, de la prise de parole, manipulation d'outils-vidéo.

### **BCC 6 : CONSTRUIRE SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

L'objectif est une entrée dans la profession muni de la connaissance des enjeux liés à la profession, acquis au travers des stages et de la réalisation d'un rapport de stage mais aussi des séminaires de positionnement professionnel, de déontologie, d'analyse de pratique, l'apprentissage de l'utilisation des moyens numériques nécessaires à la traduction et à la visio-interprétation, la recherche documentée sur les domaines futurs abordés, et une approche des modalités et statuts d'exercice du métier d'interprète.

### **BCC 7 : ÉLABORER UNE RECHERCHE ET LA MENER EN AUTONOMIE**

En master 1, les étudiant·e·s sont amené·e·s à problématiser une question relative à la langue des signes et à réaliser un court mémoire, présenté devant jury. En master 2, les étudiant·e·s développeront une démarche de recherche en lien avec les processus interprétatifs et l'exercice du métier, concrétisée par un mémoire présenté devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. Une formation à la méthodologie de la recherche et aux outils et logiciels nécessaires à cette recherche est dispensée.

## 3. Structure des enseignements

| PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER                                                                          |             |                                                                                  |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Semestre 1                                                                                        |             | Semestre 2                                                                       |             |
| Intitulé                                                                                          | Vol.        | Intitulé                                                                         | Vol.        |
| <b>BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques</b>                      |             |                                                                                  |             |
| UE1 Linguistique de l'oral                                                                        | 24h         | UE1 Sémantique                                                                   | 24h         |
| UE2 Linguistique LSF 1                                                                            | 24h         | UE2 Linguistique LSF 2                                                           | 24h         |
| <b>BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles</b>                    |             |                                                                                  |             |
| UE1 Anglais                                                                                       | 24h         | UE1 Anglais                                                                      | 18h         |
| <b>BCC3 : Acquérir une méthode de travail en linguistique</b>                                     |             |                                                                                  |             |
| UE1 Méthodologie de la recherche                                                                  | 12h         |                                                                                  |             |
| <b>BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages</b>                              |             |                                                                                  |             |
| UE1 Perfectionnement LSF 1<br>- LSF<br>- Thème / version                                          | 54h         | UE1 Perfectionnement LSF 2<br>- LSF<br>- Thème/version<br>- Langue de spécialité | 70h         |
| UE2 Culture sourde<br>- Usages esthétiques des langues<br>signées<br>- Conférences culture sourde | 30h         |                                                                                  |             |
| <b>BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation</b>                                          |             |                                                                                  |             |
| UE1 Interprétation consécutive 1                                                                  | 12h         | UE1 Traductologie/traduction                                                     | 18h         |
| UE2 Prise en notes                                                                                | 12h         | UE2 Interprétation consécutive 2                                                 | 24h         |
| UE3 Interprétation de liaison 1                                                                   | 12h         | UE3 Initiation au montage vidéo                                                  | 12h         |
| <b>BCC6 : Construire son expérience professionnelle</b>                                           |             |                                                                                  |             |
| UE1 Professionnalisation<br>- Environnement professionnel<br>- Domaines d'interprétation          | 30h         | UE1 Stage<br>entre 75 et 100h de stage<br>d'observation                          | 6h          |
| <b>BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie</b>                                                 |             |                                                                                  |             |
|                                                                                                   |             | UE1 Mémoire                                                                      | 12h         |
| <b>Total des heures de cours</b>                                                                  | <b>234h</b> | <b>Total des heures de cours</b>                                                 | <b>208h</b> |

| DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER                                                                       |              |                                                                                                                                            |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Bloc A                                                                                         |              | Bloc B                                                                                                                                     |              |
| Intitulé                                                                                       | Vol.         | Intitulé                                                                                                                                   | Vol.         |
| <b>BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques</b>                   |              |                                                                                                                                            |              |
| UE1 Linguistique LSF 3                                                                         | 24h          |                                                                                                                                            |              |
| UE2 Linguistique LSF 4                                                                         | 24h          |                                                                                                                                            |              |
| <b>BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles</b>                 |              |                                                                                                                                            |              |
| UE1 Anglais                                                                                    | 18h          |                                                                                                                                            |              |
| <b>BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages</b>                           |              |                                                                                                                                            |              |
| UE1 Perfectionnement LSF 3<br>- LSF<br>- Version<br>- Langue de spécialité                     | 54h          |                                                                                                                                            |              |
| UE2 Culture sourde<br>- Conférences culture sourde                                             | 18h          |                                                                                                                                            |              |
| <b>BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation</b>                                       |              |                                                                                                                                            |              |
| UE1 Techniques d'expression<br>- Pratiques d'écriture<br>- Corps et expressivité               | 24h          |                                                                                                                                            |              |
| <b>BCC6 : Construire son expérience professionnelle</b>                                        |              |                                                                                                                                            |              |
| UE1 Numérique dans l'interprétation et la traduction<br>- Traduction<br>- Visio interprétation | 30h          | UE1 Positionnement professionnel<br>- Déontologie<br>- Domaines d'interprétation                                                           | 36h          |
| UE2 Documentation et monde du travail                                                          | 24h          | UE2 Stage et préparation au stage<br>- Méthodologie de stage<br>- Préparation mentale<br>- Plus de 3 mois de stages pratiques              | 12h          |
| <b>BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie</b>                                              |              |                                                                                                                                            |              |
|                                                                                                |              | UE1 Mémoire méthodologie de mémoire                                                                                                        | 6h           |
| <b>BCC8 : Acquérir les techniques d'interprétation</b>                                         |              |                                                                                                                                            |              |
|                                                                                                |              | UE1 Techniques d'interprétation<br>- Liaison et réunion<br>- Conférence du français vers la LSF<br>- Conférence de la LSF vers le français | 150h         |
| <b>Total des heures de cours</b>                                                               | <b>212 h</b> | <b>Total des heures de cours</b>                                                                                                           | <b>204 h</b> |

### 3. Contenu détaillé des enseignements

#### Première année SEMESTRE 1

#### BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

##### UE1 : LINGUISTIQUE DE L'ORAL

24h (12h CM /12h TD) / 3 ECTS

**Enseignante :** Emmanuelle Canut

**Contenu :**

Le cours se construit autour des questions théoriques et méthodologiques des recherches sur la langue parlée. L'objectif en est *in fine* la constitution, la transcription et l'analyse de corpus oraux (en français, anglais, espagnol ou italien) : les étudiants seront amenés à recueillir des données de parole spontanée, à les transcrire et à réaliser une analyse interactionnelle, pragmatique et/ou linguistique en relation avec des problématiques d'enseignement/apprentissage des langues.

**Compétences visées :**

Être capable d'identifier des caractéristiques linguistique et pragmatique de la langue orale.

Savoir utiliser des outils permettant la transcription et l'alignement texte-son, et éventuellement l'extraction d'information.

**Bibliographie :**

Une bibliographie sera proposée en cours

##### UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 1

24h / 3 ECTS

**Enseignante :** Annie Risler

**Pré-requis :** aucun

**Contenu :**

Ce cours constitue une introduction à la description syntaxique des langues signées. Il s'appuie fortement sur les relations entre langage et gestualité, pour aborder la spécificité des langues signées. L'objectif est de faire la part entre les conséquences induites par la modalité gestuelle des langues signées (la motivation lexicale et grammaticale) et leur fonctionnement syntaxique dans ce qu'il a de comparable à celui des langues vocales.

La première partie du cours reprendra l'importance de la figuration gestuelle et corporelle humaine dans la communication, et les différents types de gestes en lien avec la communication langagière.

La deuxième partie du cours abordera les procédés de lexicalisation des unités du discours en LS, à partir des caractéristiques de la figuration gestuelle et de la désignation.

La troisième partie du cours portera sur les procédés de grammaticalisation en particulier l'expression spatialisée des constructions prédictives : relations prédicat-arguments, et composants morphologiques du terme prédictif.

**Compétences visées :**

Savoir identifier les phénomènes de multimodalité dans la communication

Savoir développer un discours métalinguistique sur le fonctionnement de la LSF.

Identifier les unités du discours en LSF, leur variation et leur combinatoire.

**Bibliographie :**

Cuxac C., 2000, *La langue des signes française, les voies de l'iconicité*, Ophrys, Paris

Kendon A. 2008,

Risler A., 2018, « Changer de regard et de discours sur la langue des signes française », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 34.

#### BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

##### UE1 : ANGLAIS

18 h. / 3 ECTS

**Enseignants :** Jean-François Brouttier, Helena Velasquez

**Langue d'enseignement :** Anglais.

**Prérequis :** Niveau B1/B2.

**Contenu :**

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

**Compétences visées :**

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

**Travail de l'étudiant hors présentiel :**

Il est vivement recommandé aux étudiants ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/ecoopier/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sdlanglais

### **BCC3 : Acquérir une méthode de travail en linguistique**

#### **UE1 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

12h / 3 ECTS

**Enseignante :** Marion Kaczmarek

**Contenu :**

Le logiciel d'annotation ELAN est un outil fondamental dans la recherche linguistique sur les langues signées. L'objectif du cours est de savoir annoter une vidéo de LSF, en sachant créer sa propre grille d'analyse en fonction des éléments étudiés.

**Bibliographie**

Johnston T., 2019, Auslan Corpus Annotation Guideline,

[https://www.academia.edu/40088269/Auslan\\_Corpus\\_Annotation\\_Guidelines\\_August\\_2019\\_version](https://www.academia.edu/40088269/Auslan_Corpus_Annotation_Guidelines_August_2019_version)

**Modalités d'évaluation :**

Exercices d'application d'annotation sur ELAN

**BCC4 : Maîtriser la langue des signes française et connaître ses usages**

**UE1 : PERFECTIONNEMENT LSF**

54H (44h + 10h) / 3 ECTS

**Enseignants :** Damien Ducasse, Stephane Gonzalez

**Contenu :**

Cours de pratique de la LSF, d'approfondissement de la maîtrise de la LSF au niveau B2,

Travail ciblé de structures grammaticales de la LSF lors d'exercices de thème F/ LSF.

La maîtrise des outils de capture et partage de vidéos est nécessaire.

**Compétences visées :**

Développer l'expressivité dans le jeu corporel et mimique. Approfondir la maîtrise de la LSF, et la finesse de son analyse

**UE2 : CULTURE SOURDE**

30h (12h + 18h) / 3 ECTS

**1. USAGES ESTHÉTIQUES DES LANGUES SIGNÉES**

**Enseignante :** Pénélope Houwenaghel

**Langue d'enseignement :** *Le cours est donné en LSF.*

**Contenu :**

Le cours propose un aperçu de la scène poétique Sourde française actuelle. Vous allez simultanément aborder l'histoire de la communauté Sourde contemporaine et la lecture d'œuvres de poètes Sourds d'aujourd'hui. Vous pourrez ainsi inscrire une œuvre dans son contexte de création, et comprendre les enjeux de la création d'œuvres signées et leur traduction.

**Bibliographie :**

Baumié B. (2015), *Les mains fertiles, 50 poètes en langue des signes*, éditions Bruno Doucey.

Chateauvert J. (2014), « Poétique du mouvement : ce que les langues des signes font à la littérature », these de doctorat en études et pratiques des arts, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal.

Houwenaghel P., Risler A. (2018), « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPA. *Travaux interdisciplinaires sur la parole et la langue* 34 [Online].

Collectif (2001), *Sign Language Studies*, Gallaudet university press, volume.7, n°3.

**2. CONFÉRENCES CULTURE SOURDE**

**Enseignants :** Damien Ducasse et intervenants extérieurs

**Langue d'enseignement :** *les conférences sont données en LSF*

**Contenu :**

Après un panorama de la communauté Sourde en France, invitation de personnalités représentatives de la communauté Sourde pour dresser un panorama des enjeux et postures tant au niveau social qu'individuel. Les conférenciers aborderont divers aspects de la question Sourde aujourd'hui : la représentation des Sourds, le militantisme, la place des sourds dans le monde professionnel, culturel, sportif, etc.

La plupart des conférences sont données en LSF, une partie d'entre elles sera ouverte à un large public et donc interprétée.

Les étudiants suivront également à distance les séminaires de l'EHESS 'Deaf Studies en question' et les conférences et projections cinématographiques organisées sur le site de Pont de Bois ou dans la région lilloise.

**Compétences visées :**

Approfondissement de la connaissance du monde Sourd.

**Bibliographie :**

Abbou V., 2017, *Une clef sur le monde*, Eyes éditions.

Belissen P., 2018, *Paroles de Sourds*, La découverte.

Bertin F., 2010, *Les sourds : une minorité invisible*, éditions Autrement.

Dagron J., 2008, *Les silencieux, Chronique de 20 ans de médecine avec les Sourds*, Paris, Presse Pluriel.

Delaporte Y., 2002, *Les sourds c'est comme ça, ethnologie de la surdimutité*, Paris, éditions MSH

Mottez B., 2006, *Les sourds existent-ils ?*, textes réunis par A. Benvenuto, Paris, L'Harmattan.

**BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation**

### UE1 : INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE 1

12h / 3 ECTS

**Enseignant :** Thibaut Dalle

**Contenu :**

L'enseignement de l'interprétation consécutive vise à acquérir les techniques d'interprétation, en dissociant les différentes étapes cognitives du processus interprétatif. Les étudiants seront amenés à s'exercer sur des corpus de difficulté croissante, que ce soit vers la langue des signes ou vers le français. Une partie du travail sera basée sur l'analyse de discours en situation de communication, la déverbalisation et la restitution du discours dans une langue idiomatique.

### UE2 : PRISE EN NOTES

12h / 3 ECTS

**Enseignante :** Sandra Logé

**Contenu :**

À travers la technique de prise en notes, qui repose sur la capacité à extraire l'information, la synthétiser et la reformuler, on sensibilisera les étudiant·e·s à l'importance du travail sur leur langue maternelle dans la perspective de l'interprétation.

### UE3 : INTERPRÉTATION DE LIAISON 1

12h / 3 ECTS

**Enseignante :** Sandrine Trottin

**Contenu :**

Ce cours constitue une introduction à l'interprétation de liaison, au plan théorique et pratique.

## BCC6 : Construire son expérience professionnelle

### UE1 : PROFESSIONNALISATION

30 h (12h + 18h) / 3 ECTS

#### 1. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

**Enseignante :** Sandrine Trottin

**Langue d'enseignement :** Cours en partie donné en LSF

**Contenu :**

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à s'interroger sur la place de l'interprète, son champ d'action, ses compétences et son positionnement par rapports aux autres professionnels avec lesquels il sera amené à travailler. La présentation du métier d'interprète pourra en outre être illustrée par des témoignages d'usagers, sourds et entendants ou d'autres professionnels.

**Bibliographie**

Bernard A., Encrevé F. & Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF

Pointurier S., 2017, *Théories et pratiques de l'interprétation de service public*, Sorbonne Nouvelle ed.

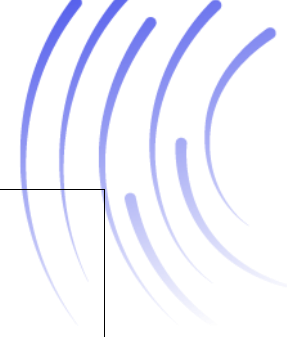
#### 2. DOMAINES D'INTERPRÉTATION

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'exercice de l'interprétation LSF/français dans différents domaines, comme le milieu médical, religieux, scolaire, judiciaire, etc.

Les conférences sont communes aux deux années de master, les intervenants et les domaines abordés changent chaque année.

**Première année  
Semestre 2**

## BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques



## UE1 : SEMANTIQUE

24h / 3 ECTS

**Enseignant :** Gerhard Schaden

### **Contenu de la formation :**

L'objectif général de ce cours est de présenter un panorama des manifestations du sens dans les langues naturelles, du signe jusqu'au discours et à la sociolinguistique.

### **Compétences visées :**

- savoir confronter des données linguistiques à des théories linguistiques
- savoir évaluer une théorie linguistique sur la base de son adéquation aux données
- savoir mener une recherche en s'appuyant sur les techniques et notions vues en cours

### **Bibliographie :**

Goffman, E., 1959. *The Presentation of Self in Everyday Life*. Anchor Books.

Gutzmann, D., 2019. *The Grammar of Expressivity*. Oxford: OUP.

Roussarie, L., 2017. *Sémantique formelle*. Volume 1: Introduction à la grammaire de Montague. Berlin: Language Science Presse (disponible gratuitement à <https://langsci-press.org/catalog/book/143>)

## UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 2

24 h / 3 ECTS

**Enseignante :** Annie RISLER

### **Contenu :**

Ce cours fait suite au séminaire Linguistique LSF1. L'étude de la syntaxe spatiale de la LSF se poursuit à travers l'étude des constructions engendrées par les différentes catégories de verbes, le marquage des arguments et les pointages. Les exercices pratiqués nécessitent un niveau A2 minimum en LSF

### **Compétences visées :**

Développer un discours métalinguistique sur la langue des signes française

Repérer les constructions en LSF

### **Bibliographie :**

Engberg-Pederson E., 2003, From pointing to reference and predication in Danish Sign Language, in S. Kita (ed) *Pointing: where Language, Culture and Cognition meet*, Lawrence Erlbaum Associates, p.269-292

Meir, I., Padden, C., Aronov, M., & Sandler, W., 2007, Body as subject. *Journal of Linguistics*, 43(3), 531-563. doi:10.1017/S0022226707004768

Risler A., 2016, Parler de soi, parler des autres en langue des signes française. Autopointages et prises de rôle, in *L'information Grammaticale* 149, ed. Peeters, p.45-54

## BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

### UE1 : ANGLAIS

18 h / 3 ECTS

**Enseignants:** Jean-François Brouttier, Helena Velasquez

**Langue d'enseignement :** Anglais,

**Prérequis :** Niveau B1/B2.

### **Contenu :**

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

### **Compétences visées :**

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

### **Travail de l'étudiant hors présentiel :**

Il est vivement recommandé aux étudiant·e·s ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/ecoopier/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sdlanglais

**BCC4 : Maîtriser la langue des signes française et connaître ses usages**

**UE1 : PERFECTIONNEMENT LSF 2**

30h + 10h + 12h + 18h / 6 ECTS

**1. LSF**

**Enseignant :** Damien Ducasse

**Contenu :**

Poursuite du travail engagé au premier semestre d'approfondissement du niveau B2. Cours en présentiel et autoformation.

**2. THÈME / VERSION**

**Enseignants :** Pénélope Houwenaghel, Stephane Gonzalez

**Contenu :**

Exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

**Objectif :** travail approfondi et appliqué de la grammaire de la langue des signes française

**3. LANGUE DE SPÉCIALITÉ**

**Intervenants :** conférenciers invités

**Langue d'enseignement :** LSF

**Contenu :**

Séminaires de langue de spécialité donnés par des experts du domaine, traitant de : l'art, l'histoire, la santé, la religion, etc.

Ce cours est commun aux deux années de master, les intervenant·e·s changent chaque année.

**BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation**

**UE1 : TRADUCTOLOGIE ET TRADUCTION LSF/FRANÇAIS**

18h / 3 ECTS

**Enseignant :** Thibaut Dalle

**Contenu :**

Ce cours est une introduction aux principes de la traduction : brève introduction à l'histoire de la traduction et de la traductologie, émergence d'une profession, questions soulevées par le passage d'une langue à l'autre, les langues de travail, la théorie du sens et la chaîne interprétative, la révision,...

Le suivi des séminaires TRAIL et traductologie proposés par les laboratoires Cecille et STL constitue un complément d'enseignement, moins centré sur la LSF.

**Objectifs :**

Connaître l'histoire et les diverses pratiques actuelles de la profession, apprécier les différentes dimensions du processus de la traduction, comprendre les principales théories linguistiques et interculturelles de la traduction, analyser les stratégies de traduction lors d'exercices de traductions comparées.

**Bibliographie :**

Chartier D., 2012, *Traduction : histoire, théories et pratiques*, Presses universitaires du Mirail.

Delisle J., Woodworth J. (dir.), 2007, *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa.

Guidère M., 2010, *Introduction à la traductologie*, 2ème édition, Traducto, De Boeck.

Lederer M., 2006, *La traduction aujourd'hui*, Minard.

Robinson D., 1997, *Becoming a translator. An accelerated course*, London/New York, Routledge.

## UE2 : INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE 2

24h / 3 ECTS

**Enseignant :** Thibaut Dalle

### **Contenu :**

En continuité de l'enseignement du premier semestre, ce cours permettra de perfectionner les techniques d'interprétation, en dissociant les différentes étapes cognitives du processus interprétatif. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à s'exercer sur des corpus de difficulté croissante, que ce soit vers la langue des signes ou vers le français. Une partie du travail sera basée sur l'analyse de discours en situation de communication, la déverbalisation et la restitution du discours dans une langue idiomatique.

## UE3 : INITIATION AU MONTAGE VIDEO

12h / 3 ECTS

**Enseignant :** Raphael Coelho

### **Contenu :**

La langue des signes se transmet au travers de documents vidéos enregistrés. Le maniement des techniques de montage, de sous-titrage et de conversion numérique permet de produire des documents de qualité qui pourront ensuite être partagés par les interprètes dans le cadre de leur pratique professionnelle.

## BCC6 : Construire son expérience professionnelle

### UE1 : STAGE

Stages 3 à 4 semaines + 6h de méthodologie / 3 ECTS

Les étudiant·e·s réaliseront des périodes d'observation dans un ou plusieurs services d'interprètes. Il s'agit d'un stage d'observation, axé sur le fonctionnement des services et la place des interprètes en leur sein. Le stage se déroule en deux périodes réparties sur le premier et le second semestre. Il s'assortit d'un rapport de stage.

Les étudiants doivent trouver eux-mêmes les lieux de stage.

Six heures seront en outre consacrées à des éléments méthodologiques pour la rédaction du rapport de stage.

## BCC7 : Mener une recherche en autonomie

### UE1 : MÉMOIRE

Production d'un mémoire +12h de méthodologie du mémoire / 3 ECTS

**Responsables :** Georgette Dal, Annie Risler, Thibaut Dalle

### **Contenu :**

Les étudiant·e·s réaliseront un travail de recherche sur une question liée à l'interprétariat LSF/F.

Le choix du sujet sera arrêté dès le début du S1. Les projets de mémoire feront l'objet d'exposés le long du semestre.

Des cours de méthodologie de la recherche scientifique (problématisation, recherches bibliographiques, recueil de données, traitement de données, rédaction, mise en forme académique, etc...) accompagneront cette UE.

Le mémoire sera soutenu fin juin.

*Activités hors maquette, environnement d'études :*

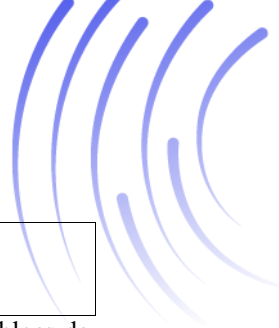
*Pour l'année 2024-25*

*Comme chaque année, l'année sera émaillée de divers événements en lien avec la langue des signes auxquels sont associés les étudiant·e·s du master : projets tutorés de traduction (projets grandeur nature) et présentation d'œuvres artistiques (participation à un événement Poésigne, dans le cadre du printemps des poètes) ; projections-débats de films traitant de questions Sourdes ; participation à des journées d'études ;*

*Différents services de l'université proposent des moyens de parfaire les conditions de travail : travail en auto-formation au centre de ressources en langue avec accès à Média'pi ; salles informatiques, mise à disposition de salles et matériels d'enregistrement vidéo, ...*

*Le service Culture de l'Université propose plusieurs ateliers de pratique artistique comme du théâtre d'improvisation,*

*Le service des Sports propose également des créneaux d'activités à destination des étudiants.*



## Seconde année

Les cours de master 2 ne sont pas semestrialisés, mais répartis sur toute l'année. Ils sont présentés par blocs de compétences.

### BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

#### UE 1 et UE2 : LINGUISTIQUE DE LA LSF 3 & 4

48h / 6 ECTS

**Enseignante :** Annie Risler

**Contenu :**

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse.

**Objectifs :**

Renforcer la maîtrise d'un discours métalinguistique sur la LSF, savoir repérer les phénomènes de perspective et de spatialisation à l'œuvre en LSF.

Faire la part entre 'être celui au nom duquel on parle', 'être celui dont on parle' et 'être celui dont on rapporte les paroles'

### BCC2 : Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

#### UE1 : ANGLAIS

18h / 3 ECTS

**Enseignant :** Jean-François Brouttier

**Contenu :**

Poursuite du travail entamé en master 1 (voir plus haut) en cours et autoformation, en vue de la préparation du CLES B2. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de s'inscrire et de passer la certification B2 au cours de l'année.

### BCC4 : Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages

#### UE 1 : PERFECTIONNEMENT LSF 3

54h / 6 ECTS

**PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE EN LSF :** Stephane Gonzalez,

**LANGUE DE SPÉCIALITÉ :** différents intervenants

**Contenu :**

Cours de perfectionnement de LSF (36h) et de cours portant sur des domaines de spécialité (18h) : discours scientifique, médical, artistique ou juridique, international sign, lors de conférences données par des experts des différents domaines. Ces conférences sont communes aux deux années de master, les intervenant·e· changeant chaque année.

#### UE 2 : CULTURE SOURDE

18h / 3 ECTS

**Responsable :** Damien Ducasse

**Contenu :**

Cours commun M1 et M2. Se reporter au cours 'Conférences culture sourde' de M1.

Le programme prévu sur 2 ans alterne d'une année sur l'autre.

### BCC5 : Acquérir les préalables à l'interprétation

## UE 1 : TECHNIQUES D'EXPRESSION

24h / 3 ECTS

### 1. EXPRESSION ORALE : l'art oratoire

**Enseignante :** Peggy Lecaude

#### **Contenu :**

Le cours s'appuie principalement sur des exercices de théâtre pour apprendre, lors d'une prise de parole en public (exposé didactique, discussion ou débat, présentation de soi, etc.), à trouver les idées, les arguments et les exemples qui nourriront son intervention (inventio), à construire et organiser son discours (dispositio), à adapter son registre de langue à la situation et à ses interlocuteurs (elocutio), à s'affranchir de ses notes en travaillant sur la mémorisation (memoria) et à mettre son discours en corps et en voix en travaillant sur la respiration, l'articulation, la projection et la conscience du corps dans l'espace (actio). Ces exercices ont aussi pour but de favoriser la confiance en soi et devraient permettre de surmonter le trac suscité par la perspective d'une prise de parole en public.

Cours partagé avec des étudiant-es de Lettres classiques et de HSI

#### **Compétences visées :**

Maîtriser les techniques d'expression orale : savoir placer et projeter sa voix, se tenir dans l'espace, respirer de manière à diminuer le stress lié à la prise de parole en public, construire et organiser son propos, gérer son temps, adapter son registre de langue à la situation de prise de parole, mémoriser son discours.

#### **Bibliographie :**

Aucun outil bibliographique n'est requis, mais ce cours peut être l'occasion de (re)lire les grands classiques de l'art oratoire, comme la Rhétorique à Herennius, l'Orator de Cicéron ou l'Institution oratoire de Quintilien.

On lira également avec profit le Manuel de rhétorique de Pierre Chiron, qui rend accessible au grand public les « progymnasmata », les exercices qui étaient pratiqués dans les écoles de rhétorique grecques et romaines et qui restèrent en vogue jusqu'à une période assez récente.

### 2. EXPRESSION CORPORELLE : Le jeu corporel

**Enseignante :** Fanny Maugard

#### **Contenu :**

Atelier d'expression théâtrale autour du jeu du corps et de l'expression des émotions.

#### **Objectifs :**

- Jouer à « devenir autre »
- Ecoute, confiance, connexion à soi et au groupe
- Libérer le corps et explorer le lien entre organicité et sincérité
- Explorer sa voix et d'autres voix
- Jouer de ses émotions

## BCC6 : Construire son expérience professionnelle

### UE 1 : NUMERIQUE DANS L'INTERPRÉTATION ET LA TRADUCTION

30h (18h + 12h) / 6 ECTS

#### 1. TRADUCTION LSF ↔ FRANÇAIS

**Enseignants :** Thibaut Dalle, Delphine Leleu, Sophie Scheid

#### **Contenu :**

Le cours portera sur la traduction de la LS-vidéo vers le français écrit et vice-versa. Nous aborderons la traduction dans le cadre d'exercices pratiques vers les deux langues. Une partie du cours sera consacrée à la traduction littéraire.

*Cours assurés en partie en LSF*

#### **Objectifs :**

Comprendre les processus de traduction, acquérir une méthode de travail, être capable de rendre un produit fini à visée professionnelle.

#### **Bibliographie :**

Gile D., 2005, *La traduction, la comprendre, l'apprendre*, Paris, PUF.

Gache P., 2005, *Traduction français écrit langue des signes-vidéo*, mémoire de master Interprétariat LSF/français, Université Lille 3.

Horguelin P. et Brunette L., 1998, *Pratique de la révision*, 3e édition revue et augmentée, Brossard (Québec), Linguattech éditeur.

## 2. VISIO-INTERPRÉTATION

**Enseignant :** Thibaut Dalle

### Contenu :

Après avoir dressé un état des lieux de la visio-interprétation en France, ce cours aura pour objectif d'amener les étudiant·e·s à réfléchir à leur pratique future dans ce domaine. Il n'a pas pour objectif d'être opérationnel dans l'interprétation à distance mais de découvrir ces pratiques. Grâce à des simulations, les étudiant·e·s apprendront à repérer les spécificités de ce type d'interprétation, que cela concerne l'appréhension des outils technologiques nécessaires ou la gestion spécifique de l'aspect distanciel.

## UE 2 : DOCUMENTATION ET MONDE DU TRAVAIL

24 h (18h + 6h) / 3 ECTS

### 1. RECHERCHE DOCUMENTAIRE

**Enseignante :** Georgette Dal

#### Contenu :

Dans cette UE, les étudiant·e·s travailleront les techniques de recherche documentaire, dans le but de se préparer à leur profession future. La mise en œuvre de ces techniques débouchera sur la constitution de dossiers et d'exposés, sur des thèmes variés, en lien avec la profession.

### 2. MONDE DU TRAVAIL

**Enseignante :** Pénélope Houwenaghel

#### Contenu :

Présentation des modes d'exercice professionnel, des contrats et démarches administratives liées au métier d'interprète LSF/français. Ce cours constitue une préparation à l'entrée éclairée dans le monde du travail.

## UE 3 : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

36h / 3 ECTS

### 1. DÉONTOLOGIE

**Enseignants :** Thibaut Dalle, Sandrine Schwartz, Sandrine Trotin

#### Contenu :

Cet enseignement est assuré par des interprètes professionnels en activité. Il permet d'aborder l'éthique, la morale, le cadre légal, les codes éthiques et déontologiques, la téléologie et l'émergence de la profession d'interprètes F/LSF. À travers un apport théorique et des études de cas, les étudiant·e·s mettent en place une réflexion sur la posture de l'interprète. Un temps spécifique sera consacré aux situations observées en stages par les étudiant·e·s et qui les ont questionné·e·s.

#### Bibliographie :

Bernard A., Encrevé F. & Jegli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Vincent G. éd., 2001, *Responsabilités professionnelles et déontologie, Les limites éthiques de l'efficacité*, Paris, L'Harmattan.

Pym A., 1997, *Pour une éthique du traducteur*, Artois Presses Université / Presses de l'Université d'Ottawa.

Russ J. & Leguil C., 2008, *La pensée éthique contemporaine*, Que sais-je, Paris, PUF.

### 2. DOMAINES D'INTERPRÉTATION

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'interprétation dans certains domaines : médical, judiciaire, scolaire, théâtral ou politique. Certaines autres spécificités d'interprétation pourront être abordées, telles que l'interprétation pour les personnes sourdaveugles, le feeding ou le travail avec les intermédiaires.

La plupart des conférences sont communes aux deux années, les intervenants et le domaines abordé changent chaque année.

#### UE 4 : STAGE

3 mois de stage minimum (13 semaines minimum) + 12h d'enseignement / 6 ECTS

**Enseignant·e·s :** Georgette Dal, Richard Laval

##### **Contenu :**

Stage + rapport + soutenance

Les étudiants devront effectuer une série de stages pratiques auprès d'interprètes diplômés en activité, par périodes de 2 à 4 semaines, entrecoupées de semaines de cours. Ces stages donneront lieu à un rapport écrit, assorti d'une soutenance présentée devant un jury d'intervenants dans la formation (universitaires et interprètes).

Les étudiants doivent élaborer leur parcours de stage et trouver leurs tuteurs de stage.

L'UE sera complétée par un enseignement de méthodologie de recherche de stage et de rédaction de rapport de stage (6h) ainsi que par une présentation de la technique de préparation mentale (6h).

#### BCC7 : Élaborer une recherche en autonomie

#### UE 1 : MÉMOIRE

Mémoire + 6h de méthodologie / 6 ECTS

**Enseignantes :** Georgette Dal, Annie Risler

##### **Contenu :**

Mémoire + soutenance

Les étudiant·e·s rédigeront un mémoire dans lequel sera problématisée et discutée une question ayant trait au métier d'interprète. Ce mémoire sera porté à soutenance devant un jury d'intervenants dans la formation (universitaires et interprètes) début septembre.

Les heures d'enseignement concernent la méthodologie de recherche : techniques d'enquête, bibliographie, ...

#### BCC8 : Acquérir les techniques d'interprétation

#### UE 1 : TECHNIQUES D'INTERPRÉTATION

118h / 15 ECTS

##### **1. INTERPRÉTATION DE LIAISON ET DE RÉUNION**

**Enseignantes :** Sandrine Trotin, Thomas Quennehen

##### **2. INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DU FRANÇAIS VERS LA LSF**

**Enseignants :** Thibaut Dalle, Florine Archambeaud

##### **3. INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DE LA LSF VERS LE FRANÇAIS**

**Enseignante :** Sandrine Schwartz

##### **Contenu :**

Cette UE, assurée par des interprètes professionnels en activité, est entièrement consacrée aux diverses techniques interprétatives. Elle nécessite la parfaite maîtrise de la langue A, une excellente connaissance de la langue B et une bonne culture générale. Nous aborderons l'aspect théorique de l'interprétation : la théorie du sens, la chaîne interprétative, la préparation. Les différentes techniques d'interprétation en présentiel seront présentées et mises en pratique du français vers la LSF et réciproquement : interprétation de liaison, interprétation de réunions et interprétation de conférences

##### **Objectifs :**

- savoir détecter rapidement la trame d'un discours et l'analyse
- savoir garder son calme en situation de stress
- être capable de s'adapter rapidement
- savoir rendre dans une autre langue, avec finesse et idiomatisme, le sens d'un discours (de portée générale ou spécialisé)

- avoir une bonne capacité de concentration
- maîtriser sa voix de travail
- connaître le processus interprétatif.

**Bibliographie :**

Bélanger D.-C., 1997, *Typologie des sources d'erreur en interprétation*, Le lien, bulletin de l'AQIFLV, volume 11, n°3, pp. 4-7.

Bernard A., Encrevé F., Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Guitteny P., 2009, *Entre sourds et entendants. Un mois avec un interprète en langue des signes*, Paris, éditions Monica Companys.

Lederer M., 1994, *La Traduction aujourd'hui - le modèle interprétatif*, Paris, Hachette et Caen, Minard Lettres Modernes (nouvelle éd. 2006).

Lederer M. & Seleskovittch D., 1984, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition (4<sup>e</sup>éd. 2001).

Peuch C., 2001, *Processus inhérent à la profession d'interprète : la mémoire*, mémoire de DFSSU, université Paris VIII.

Pointurier S., 2016, *Théories et Pratiques de l'Interprétation de Service Public*, ed. Presses de la Sorbonne Nouvelle

**Activités hors maquette, environnement d'études :**

Comme chaque année, l'année sera émaillée de divers événements en lien avec la langue des signes auxquels sont associés les étudiant·e·s du master : projets tutorés de traduction (projets grandeur nature) et présentation d'œuvres artistiques (participation à l'événement poésigne dans le cadre du printemps des poètes) ; projections-débats de films traitant de questions Sourdes ; participation à des journées d'études ;

Différents services de l'université proposent des moyens de parfaire les conditions de travail : travail en auto-formation au centre de ressources en langues avec accès à Média'pi ; salles informatiques, mise à disposition de salles et matériels d'enregistrement vidéo, ...

Le service Culture propose chaque année des ateliers de pratique artistique, très demandés.

Le service des Sport propose des créneaux d'activité ouverts aux étudiants.



#### 4. Modalités d'évaluation

### LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le dénommé BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

**Modalités de contrôle des connaissances master ILSF/F 2025-26**

Les évaluations sont faites à l'UE. La compensation à l'intérieur des BCC est de fait, sauf lorsque les compétences sont trop éloignées. Il est alors précisé dans ce cas que les UE de ce BCC sont non compensables. La réussite au semestre nécessite une validation de tous les BCC.

IL n'y a pas de période spécifique d'examen, chaque enseignant·e organisant ses évaluations au fil des semestres. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de passer ou rendre tous les examens dans les temps impartis. Un rattrapage sera organisé, au coup par coup, en cas de note sous la moyenne à une UE, par le responsable de l'enseignement concerné. Ce rattrapage n'est possible que si le devoir initial a bien été réalisé par l'étudiant·e.

**MASTER 1**

**BCC1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques**

S1 UE-1 = Linguistique de l'oral dossier

S1 UE-2 = Linguistique LSF1 DM DS

S2 UE-1 = Pragmatique exposé DS

S2 UE-2 = Linguistique LSF2 DM DS

**BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles**

S1 UE-1 = Anglais

S2 UE-1 = Anglais

**BCC3 Acquérir une méthode de travail en linguistique**

UE3A-1 = Méthodologie de la recherche DM sur ELAN

**BCC4 Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages**

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S1 UE-1 = LSF perfectionnement1 DM+EC (coef1) QCM 1h + exposé (coef1) Thème (coef1)

Deuxième chance pour chaque bloc d'épreuves, moyenne finale sur les deux blocs

S1 UE-2 = Culture sourde : DS 2H (esthétique) Dossier (Conférences)

S2 UE-1 = Perfectionnement LSF2 LSF (coef 2) version (coef1) Theme (coef 1)

Deuxième chance pour chaque bloc d'épreuves, moyenne finale sur les trois blocs

**BCC5 Acquérir les préalables à l'interprétation**

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S1 UE-1 = Interprétation consécutive1

S2 UE-2 = Consécutive 2 Exercices en cours (coef1) Oral 2X15 minutes (coef 3)

La validation est commune aux UE consécutive 1 et 2. Report de la note

Les exercices en cours sont leur propre rattrapage, deuxième chance juste pour l'oral

S1 UE-2 = Prise en notes 40 % DM 60 % Ecrit 2h

S1 UE-3 = Liaison1 DM recherche DM synthèses acquis

avec deuxième chance pour chaque ;

S2 UE-1 = Traductologie/traduction 50 % écrit 2h+ EC 50 % Ecrit 2h

S2 UE-3 = Initiation montage vidéo vidéo de traduction

**BCC6 Construire son expérience professionnelle**

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S1 UE1 = Professionnalisation : DM recherche DM synthèse

S2 UE1 = Stage rapport de stage

**BCC7 Elaborer une recherche en autonomie**

S2 UE-1 = Mémoire : Mémoire (coef 1) soutenance (coef 2)

**MASTER 2**

**BCC1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques**

UE1A-1 = Linguistique LSF3 DM DM

UE1A-2 = Linguistique LSF4

DM

DM

BCC2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2A-1 = anglais      Contrôle continu (coef3)      CLES2 (coef1)

Il est obligatoire de se présenter au CLES2

BCC4 Maîtriser la langue des signes et connaître ses usages

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S3 UE-1 = perfectionnement LSF3      exposé oral      écrit LS-vidéo

Exposé Culture sourde, noté sur le plan de la richesse de la LSF, niveau C1 ; expression spontanée sur un thème technique scientifique

S3 UE-2 = Culture sourde : exposé en LSF de 10 minutes

Sur thème de culture sourde, avec problématisation d'une question, argumentation, Filmés pour correction (voir UE perfectionnement LSF)

BCC5 Acquérir les préalables à l'interprétation

S3 UEA-1 = Techniques d'expression      DM+exposé (écriture)      prestation (corps)

BCC6 Construire son expérience professionnelle

PAS DE COMPENSATION ENTRE LES UE DE CE BCC

S3 UE1 : Numérique dans l'interprétation

Seule la traduction est évaluée : plusieurs notes en DM au cours de l'année, qui sont leur propre rattrapage ; et une note d'écrit (= traduction vers le Français sur table) .

S3 UE-2 = Documentation      Dossier+exposé      Dossier+exposé

S4 UE-1 = Positionnement professionnel      DM (coef1)      écrit 3h (coef 2)

S4 UE-2 = Stage      rapport de stage (coef2)      soutenance (coef1)

BCC7 Elaborer une recherche en autonomie

UE-1 = Mémoire      mémoire (coef2)      soutenance (coef1)

BCC8 Acquérir les techniques d'interprétation

S4 UE-1 = Techniques d'interprétation      examen blanc (coef1)      épreuves finales (coef 4)

Épreuves finales fin juin : interprétation de liaison, interprétation de conférence vers la LSF, interprétation de conférence vers le français. Compensation entre les 3 épreuves.

En cas d'échec à l'UE, une deuxième chance est organisée en septembre. Seules sont alors être repassées les épreuves où l'étudiant·e n'a pas obtenu la moyenne.

# Les bibliothèques

## Bibliothèque Michelet

Bâtiment A, salle A2.398, niveau Forum (couloir en face de l'amphi A2)  
Départements Histoire et Histoire de l'art et archéologie

### L'équipe

Responsable : Sandrine Gimenez  
Adjointe : Élodie Plancot

### Contact

03 20 41 62 73  
[bibliotheque.michelet@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque.michelet@univ-lille.fr)

### Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00  
Vendredi : 8h00 - 19h00  
Aménagements des horaires lors des pauses  
pédagogiques

### Web et réseaux sociaux

[michelet-biblio.univ-lille.fr](http://michelet-biblio.univ-lille.fr)  
Instagram : michelet\_ulille  
Twitter : @Michelet\_ULille  
Facebook : @BibliothequeMicheletULille  
Linkedin : Bibliothèque Michelet

## Présentation de la bibliothèque

### Les collections

33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** sont mis à disposition en libre-accès. On y trouve des monographies, usuels, cartes, manuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et des périodiques. Pour les ouvrages et revues classés en réserve, leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- **Pour l'histoire-géographie :**

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine et moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)

Le **fonds documentaire "Concours"** regroupe l'ensemble des documents destinés à préparer le CAPES en histoire-géographie et à l'agrégation d'histoire.

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : [michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque](http://michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque)

- **Pour l'histoire de l'art :**

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. Les "arts divers" regroupent le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre*, etc.

### Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 210 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation en ligne ou à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiante et étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux personnes malvoyantes.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.





## ***Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA)***

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0  
Département Langues et cultures antiques

### ***L'équipe***

Responsable : M. Christophe Hugot

### ***Contact***

Tél. 03.20.41.64.07  
[bhuma@univ-lille.fr](mailto:bhuma@univ-lille.fr)

### ***Ouverture et services***

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00

Vendredi : 8h00 - 19h00

Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours.

Des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances.

### ***Web et réseaux sociaux***

Site de la BSA : [bsa.univ-lille.fr](http://bsa.univ-lille.fr)

Insula, le blog : [insula.univ-lille.fr](http://insula.univ-lille.fr)

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille

Youtube : [@bsalille3697](https://www.youtube.com/@bsalille3697)

## ***Présentation de la bibliothèque***

### **Les collections**

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 50 000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

### **L'accès**

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, etc.) sont en consultation sur place uniquement.



## Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

### ***L'équipe***

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

### ***Contact***

03 20 41 61 81

[bhuma@univ-lille.fr](mailto:bhuma@univ-lille.fr)

### ***Ouverture et services***

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00

Vendredi : 8h00 - 19h00

### ***Web et réseaux sociaux***

[bhuma.univ-lille.fr](http://bhuma.univ-lille.fr)

Twitter : @BHUMA\_UnivLille

Instagram : @BHUMA\_UnivLille

## ***Présentation de la bibliothèque***

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient plus de 100 000 documents (monographies et périodiques). Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation). Elle abrite et fait vivre les collections d'excellence (CollEx) de l'Institut Éric Weil.

Les documents sont signalés sur le catalogue commun du Lillocat. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques : <https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

### **La bibliothèque propose :**

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Deux postes informatiques sont dédiés à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

### **Animation culturelle et scientifique**

La bibliothèque propose de nombreuses manifestations littéraires, artistiques ou philosophiques. Depuis les ateliers d'écriture littéraire et les séances de lecture publique (La Sirène) jusqu'aux événements organisés en lien avec les activités de recherche et de formation (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre, réception annuelle de la radio France Culture et de son prix « Roman des étudiant »). Toutes les manifestations sont ouvertes à toutes et tous et sont annoncées à l'avance sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

# Construisez votre parcours de formation

Site web : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à son projet personnel, ses aspirations et ses goûts, et choisir parmi une offre de formation très large. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle.

**Au premier semestre de la Licence :** C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Sauf exceptions, tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).

informés des modalités d'organisation des études. Ils découvrent les services supports (learning center, centres ressources en langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.) et tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

**Aux semestres qui suivent,** les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « Projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, et vous devrez vous y inscrire à chaque semestre de la Licence. Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 2 au 14 septembre, selon votre choix d'enseignement) et janvier (du 6 au 14 janvier).

**L'UE Projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :**

**Des enseignements transversaux :** tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet personnel et professionnel, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une autre langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.

Les modalités d'évaluation sont en **Contrôle Continu Intégral (CCI)** : une seconde chance est proposée en fin de semestre et est **obligatoire**. Il n'y a donc pas de session de rattrapage.

**Des enseignements ouverts,** proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.

**Des enseignements spécifiques :** votre département de formation a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, ou une initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée (sur le site du campus Cité Scientifique, sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin, sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing).

Vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur votre ENT, auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur les pages Moodle du service des enseignements transversaux, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Lille-Moulins-Ronchin

- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Pont-de-Bois



# Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

## Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type `prenom.nom.etu@univ-lille.fr`.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

## Se connecter au réseau sans fil - wifi

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

## Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. [ent.univ-lille.fr](http://ent.univ-lille.fr)

## Application lilu

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps est accessible pour de nombreuses formations.

## Messagerie et agenda en ligne

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

## Sauvegarde / stockage

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-ice-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

### Travailler à distance Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

### Ressources en ligne : dÉcouvrir, apprendre, comprendre, réviser

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

### PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

### Big Blue Button

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

### Accéder À ces outils

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

### Infotuto, des ressources pour les services numériques

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

**[infotuto.univ-lille.fr](http://infotuto.univ-lille.fr)**

# CLIL : Centre de langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.
- le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le pôle didactique transversal coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : [clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr)

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil\\_ulille](https://www.instagram.com/clil_ulille)

LinkedIn : [www.linkedin.com/company/clildelang/](https://www.linkedin.com/company/clildelang/)

## Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales :

- l'équipe DELANG LANSAD Pont-de-Bois - Roubaix-Tourcoing pour tous les DUFL (cf. paragraphe plus bas) et pour la Faculté des Humanités, la Faculté Langues, Cultures & Sociétés (LCS), la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF), l'Institut des Sciences Sociales, antenne Pont de Bois, de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et l'Institut de la Communication et de la Documentation (InfoDoc et InfoCom Roubaix).

*Pour les UE d'anglais (sauf LCS), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts, Lettres Modernes, Masters FLE-FRU, InfoCom Roubaix et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.*

*Pour toutes les autres langues (et l'anglais LCS), ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.*

*Les cours de DUFL sont ceux des UE de langues vivantes des formations listées ci-dessus et sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous (lundi 8h-10h / 10h-12h / 17h-19h / mercredi 17h-19h / jeudi 17h-19h)*

*À partir de la L1 S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.*

Contact : [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

- l'équipe DELANG LANSAD Cité Scientifique pour la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et la Faculté des Sciences et Technologies (FST)

*Les UE de langues vivantes étrangères (anglais, allemand et espagnol), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves*

*de CC et CT sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité scientifique.*

*Pour la licence ISIEM et le Master GLOWE de la FaSEST, d'autres langues que celles proposées sur le campus CS peuvent être suivies à Pont de Bois. Il en est de même pour toute inscription supplémentaire en DUFL.*

Contact : [delang.cs@univ-lille.fr](mailto:delang.cs@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 62 26 81 80 ou 03 62 26 81 82 | Campus Cité scientifique - Bâtiment B5, RDC porte 2.

- l'équipe DELANG Techniques d'expression et de communication (TEC) qui est amenée à intervenir pour l'ensemble des composantes des campus Pont de Bois et Cité scientifique

*Les missions de l'équipe DELANG TEC, transversales à l'ensemble des filières, sont variées au sein de la formation initiale. Les enseignements en TEC contribuent à valoriser la formation des futur.e.s diplômé.e.s de l'Université de Lille afin que toutes et tous puissent s'imposer comme des cadres à fort potentiel. Pour ce faire, les cours dispensés en TEC invitent les étudiant.e.s à produire une analyse réflexive sur le lien entre éthique et innovation ainsi qu'à enrichir leurs références culturelles.*

*L'équipe DELANG TEC dispense également des cours au sein de l'UE PE TEC. En effet, en plus des savoirs scientifiques et techniques, les futur.e.s diplômé.e.s doivent présenter des capacités communicationnelles et organisationnelles garantissant rigueur, réactivité et efficacité: l'équipe TEC se mobilise pour atteindre cet objectif en développant des pratiques pédagogiques innovantes au profit d'une formation universitaire de plus en plus exigeante.*

Contact : [chantal.dimanche@univ-lille.fr](mailto:chantal.dimanche@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 62 26 81 87 - Campus Cité scientifique- Bâtiment SUP/SUAIO, 1er étage Bureau 107

- l'équipe DELANG Langues en Formation Continue (anglais, allemand, espagnol, néerlandais / DUFL) qui accueille les stagiaires sur le campus Pont de Bois

Contact : [delang.fc@univ-lille.fr](mailto:delang.fc@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureaux A1.686 et A1.688

### Focus sur le Diplôme universitaire de formation en langues (DUFL)

Vous ne pouvez suivre qu'une seule langue vivante étrangère et auriez souhaité poursuivre dans une autre langue ? Vous avez un projet de mobilité et aimeriez vous préparer en découvrant la langue du pays ciblé ? Vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? Le DUFL est fait pour vous !

Le DUFL, Diplôme Universitaire de Formation en Langue vous permet d'obtenir un diplôme d'université attestant d'un niveau A2 ou B2 à l'issue de 3 années de formation.

\* Au niveau débutant (du A1.1 au A2) en allemand, arabe, catalan, chinois, danois, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque  
Droits d'inscriptions fixés à **60€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements

\* Au niveau intermédiaire (du niveau B1.1 au B2) en allemand, arabe, espagnol, italien, portugais  
Droits d'inscriptions fixés à **70€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements.

Contact : [nadia.gaillet@univ-lille.fr](mailto:nadia.gaillet@univ-lille.fr) et [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.686 et A1.684



### Focus sur les langues vivantes étrangères offertes en Enseignement à Distance (EAD)

Vous suivez une formation à distance et vous devez choisir une langue vivante étrangère ?

5 langues vous sont proposées, en niveau débutant ou non débutant :

\* niveau débutant en : italien et néerlandais (vous atteindrez un niveau A2 à l'issue de la Licence 3)

\* niveau non débutant en : allemand, anglais et espagnol (vous atteindrez un niveau B2 à l'issue de la Licence 3).

Vous disposerez également d'un accès aux ressources numériques et à certains dispositifs linguistiques (tutorats, ateliers...) du Centre de Ressources en Langues (CRL).

Contact : [helene.guilluy@univ-lille.fr](mailto:helene.guilluy@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 20 41 72 84 I Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.688

### Pôle DEFI : perfectionner son français en tant que langue étrangère

Les étudiants internationaux peuvent suivre une UE de français langue étrangère (FLE) lorsque l'anglais n'est pas imposé.

Les enseignements sont assurés par le pôle DEFI, qui gère et coordonne les enseignements de FLE du CLIL, sur les campus Cité scientifique et Pont de Bois.

- Sur le Campus Cité scientifique :

*\* En Licence et en Master, les enseignements sont assurés en présentiel. Les cours sont proposés sur un des créneaux transversaux ouverts à tous : mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi.*

Contact : [supfle-licencemaster@univ-lille.fr](mailto:supfle-licencemaster@univ-lille.fr) | Téléphone : 03 62 26 81 91 03 62 26 81 93

- Sur le Campus Pont de Bois :

*\* En Licence, les enseignements sont assurés en présentiel, sur des créneaux proposés en fonction du niveau de l'étudiant. Un test linguistique est organisé en début de semestre.*

Contact : [vanessa.obin@univ-lille.fr](mailto:vanessa.obin@univ-lille.fr) - [defi@univ-lille.fr](mailto:defi@univ-lille.fr)

*\* En Master, il s'agit d'un dispositif d'autoformation guidée : les séances en autonomie et en regroupement sont organisées en alternance. Un premier regroupement obligatoire est organisé en début de semestre afin de présenter les modalités du dispositif.*

Contact : [martine.eisenbeis@univ-lille.fr](mailto:martine.eisenbeis@univ-lille.fr)

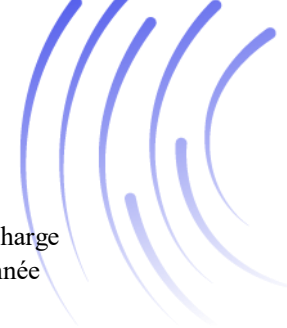
### Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

#### Voici l'ensemble des certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane - contact :
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - contact : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais - contact : [sarah.pekelder@univ-lille.fr](mailto:sarah.pekelder@univ-lille.fr)
- DELF DALF - diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. DELF (4 niveaux : le A1, le A2, le B1 et le B2) / DALF (2 niveaux : le C1 et le C2) - contact : [delfdaltcf@univ-lille.fr](mailto:delfdaltcf@univ-lille.fr)
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand - contact : [beatrix.hoffmann@univ-lille.fr](mailto:beatrix.hoffmann@univ-lille.fr)
- TCF - Test de connaissance du français - test de niveau linguistique en français permettant aux candidats de faire évaluer leurs compétences en français - contact : [delfdaltcf@univ-lille.fr](mailto:delfdaltcf@univ-lille.fr)
- TOCFL - Certification des compétences en chinois - contact : [philippe.chevalerias@univ-lille.fr](mailto:philippe.chevalerias@univ-lille.fr)
- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : [certifications@univ-lille.fr](mailto:certifications@univ-lille.fr)



### Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : <https://www.certification-cles.fr> - Contact CLES pour l'Université de Lille : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

### Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne\*, l'hébreu\*, le hongrois\*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan\*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois\*, et le tchèque\*. (\* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL c'est-à-dire sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.



Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

### **Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?**

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. **Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :**

- **permanences hebdomadaires** : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale** : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite** : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.  
Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT ( <https://calao.univ-lille.fr> ) .

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/>

Contact : [laurence.desjonqueres@univ-lille.fr](mailto:laurence.desjonqueres@univ-lille.fr)

## La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

- Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral  
[contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)
- Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel  
[contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)
- Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations  
[amadou.bal@univ-lille.fr](mailto:amadou.bal@univ-lille.fr)

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement"

Maison de la médiation

[maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

03.62.26.91.16

**Permanences** : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

FACULTÉ  
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE  
CAMPUS PONT-DE-BOIS



[humanites.univ-lille.fr/sciences-langage](http://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage)